



Pour diffusion immédiate

Communiqué

L'Association des femmes autochtones du Canada déçue par le verdict rendu dans l'affaire Pickton

Ottawa, ON (9 décembre 2007) — L'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) est déçue du verdict rendu par le jury dans l'affaire Robert William Pickton, trouvé coupable du meurtre au deuxième degré de six femmes. L'AFAC a récemment été informée que toutes les victimes étaient autochtones ou de descendance autochtone.

L'AFAC espérait un verdict de meurtre au premier degré, ce qui aurait signifié de manière plus formelle que le meurtrier en série avait délibérément et intentionnellement planifié le meurtre de ces femmes. Malheureusement, un verdict de meurtre au deuxième degré laisse croire que l'accusé est moins responsable des gestes qu'il a posés. La présidente de l'AFAC, Beverley Jacobs, a déclaré : « Ce verdict de meurtre au deuxième degré aura des conséquences sur le prochain procès que doit subir M. Pickton pour le meurtre de 20 femmes, et je crains qu'il n'engendre encore plus d'anxiété indue pour les familles des victimes. »

M^{me} Jacobs a ajouté : « Nous remercions les jurés qui ont trouvé M. Pickton coupable et nous sommes tout particulièrement soulagées que ces derniers ne l'aient pas acquitté. Il s'agit de la fin d'un horrible chapitre pour ces six familles. J'espère que ce verdict les aidera à parcourir le long trajet qui mène au rétablissement. J'adresse mes prières et mes sympathies aux familles qui ont dû vivre ce deuil et j'espère que la journée d'aujourd'hui marquera pour elles le premier pas vers un aboutissement. »

L'AFAC désire offrir tout son soutien aux familles des victimes. L'initiative Sœurs par l'esprit continue de sensibiliser la population canadienne aux conséquences de la violence faite aux femmes autochtones du Canada, qui entraîne souvent leur disparition ou leur meurtre. Nous espérons que ce procès très médiatisé fera connaître à la population cette épidémie, qui vise le Canada d'un océan à l'autre, car il existe de nombreuses autres personnes qui, comme M. Pickton, ciblent les femmes autochtones.

L'AFAC est un regroupement de 13 organisations de femmes autochtones. Elle est le porte-parole national des femmes autochtones du Canada.

Pour plus de renseignements :

Joshua Kirkey, Coordonnateur des médias
(613) 290-5680 cellulaire, (613) 722-3033, poste 231
jkirkey@nwac-hq.org